

GENDARMERIE NATIONALECompagnie de gendarmerie départementale
de Metz**ENQUÊTE DE FLAGRANCE****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

BTA AMANVILLERS

Code unité
03202N° P.V.
00520Année
2020

N° dossier justice

VICTIME

N° pièce

N° feuillet

1 / 2

Le dimanche 15 mars 2020 à 15 heures 15 minutes.

Nous soussigné Gendarme [REDACTED] Agent de Police Judiciaire en résidence à AMANVILLERS
Sous le contrôle de l'Adjudant Chef [REDACTED], Officier de Police Judiciaire en résidence à
AMANVILLERS

Vu les articles 20, 21-1 et 53 à 67 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à AMANVILLERS 57865, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe	Nom	Prénom
M	[REDACTED]	[REDACTED]
Situation de famille	Epoux	validité état-civil
Marié(e)		Identité confirmée
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Adresse	7 Rue Belle Fontaine	
Commune résidence et Code Postal		Pays
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
N° de téléphone	N° lph portable	Profession
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
e-mail		Nationalité
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
		Fax
		[REDACTED]

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURELa personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents
intéressant la procédure par voie électronique.**MESURES DE PROTECTION**Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Gendarme Myriène DENNI,
Agent de Police Judiciaire en résidence à AMANVILLERS, aucune mesure particulière de protection ne
nécessite d'être mise en oeuvre.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à vos locaux afin de déposer plainte pour les faits qui se sont déroulés
aujourd'hui alors que je me trouvais au bureau de vote en qualité d'observateur dans la commune de
PIERREVILLERS.Le bureau de vote se situe à l'école maternelle de la commune de PIERREVILLERS. Nous nous y
sommes avec la tête de liste présenter à 07 h 45 pour déposer les bulletins et consulter les fiches
d'émergences. Je me suis installé et nous sommes resté au bureau afin de faire de la surveillance
dans l'attente de l'arrivée des délégués désignés à cet effet. J'ai voté une fois ces délégués arrivés. Je
me suis ré-installé en qualité d'observateur dans ce rôle jusqu'à 10 h 15, jusqu'à la personne en tête de
liste reprenne sa place. J'ai quitté les lieux et je suis revenu vers 12 h 20 et entre 12 h 45 et 13 h s'est
produit l'incident.**Question : Veuillez nous décrire ce qu'il s'est passé ?****Réponse :** L'adjoint qui était à l'accueil des électeurs, Monsieur [REDACTED] s'est levé sans qu'il
n'y ai de raison, j'ai observé qu'il y avait une accalmie concernant l'arrivée des électeurs. Il est arrivé
vers moi, il m'a ceinturé et a tenté de me mettre dehors. J'ai opposé peu de résistance, mis un autre élu
est venu lui prêter main forte, monsieur [REDACTED]. Ils m'ont sortis tout les deux du bureau
de vote en prétextant que je n'avais pas le droit d'y être.Je m'appuie sur les articles du code électoral du R-34 et plus jusqu'à 65 pour affirmer que mon statut de
mandataire de la liste me donne droit à être présent dans le bureau de vote pour y exercer le rôle de
surveillances « des bonnes manières électorales ». J'ai tenté de rentrer à nouveau et ils ont fait
obstacle à mon retour.**La personne entendue****L'Agent de Police Judiciaire**

Je vous précise que j'ai été victime infarctus le 03 juin 2019 qui a nécessité la pose d'un stent et ré-hospitalisation 15 jours plus tard pour la pose de deux autres.

Tout les élus du conseil municipal sont au courant. Je me trouve actuellement en congé de longue maladie. Je tiens à vous préciser que c'est une action qui me semble irresponsable.

Je précise également que personne ne m'a demandé ou fait une injonction de sortir.

Question : *Souhaitez-vous être vu par un médecin ?*

Réponse : *Oui, j'accepte d'être visité par un médecin à l'unité Médico-judiciaire à Legouest.*

Je n'ai rien à ajouter.

Selon l'article 15-3 du code de procédure pénale, j'ai la possibilité d'avoir une copie de mon audition. Je suis informé(e) de ce droit, et je souhaite en faire usage.

Je reconnais avoir reçu une attestation de dépôt de plainte.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A AMANVILLERS 57865, le 15 mars 2020 à 15 heures 45 minutes.

La personne entendue



L'Agent de Police Judiciaire

